

**DECISIONS du MAIRE prises en application de l'article L. 2122.22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Séance du conseil municipal du 29 septembre 2008

Arrêté du 13 juin 2008 : Conclusion d'un marché de fournitures n° 12-2008 « création d'un spectacle pyrotechnique sur le plan d'eau de la Sangsue et diffusion sonore » avec la société AQUAREVE, 52 rue de l'Etang à 57160 Scy-Chazelles.

Arrêté du 13 juin 2008 : Conclusion d'un marché de fournitures n° 11-2008 « fourniture et installation de jeux et animations pour la fête nationale du 14 juillet 2008 » avec la société CHATEAU LUX, 12 A route de Zoufftgen à Dudelange (Luxembourg).

Arrêté du 31 juillet 2008 : Conclusion d'un marché de travaux n° 14-2008 « réfection des bâches de deux terrains de tennis couvert et extension d'un court couvert » avec la société CASPAR 2ci CONFECTION, zone industrielle, 1 rue de la gare à 67120 Duppigheim.

Arrêté du 20 août 2008 : Conclusion d'un marché de service n° 19-2008 « plans topographiques et parcellaires – aménagement de différentes rues dans le quartier de la Kauenne » avec M. Edouard KLOCZKO, géomètre expert, 51 rue du Général Leclerc à 54640 Tucquegnieux.

Arrêté du 25 août 2008 : La section pétanque de l'USB est autorisée à organiser le bouchon du président, suivi d'un repas, le samedi 30 août 2008.

Arrêté du 28 août 2008 : Conclusion d'un marché de travaux n° 17-2008 « aménagement d'aires de jeux pour la petite enfance » (lot n° 1 Les Merisiers, lot n° 2 Les Petits Hauts, lot n° 3 rue de Napatant) avec la société ABC DIFFUSION, zone de la Houche à 70240 Maillecourt-Charrette.

Arrêté du 4 septembre 2008 : Conclusion d'un marché de service n° 18-2008 « conception et production du magazine municipal » avec SA MILLENIUM, 14 route de Longwy à Bertrange (Luxembourg).